

Encore des mensonges !!

Encore des mensonges !!

Et cette fois-ci, Madame le Maire à menti à ses adjoints et aux membres de son groupe....

Lors du dernier conseil municipal, Madame le Maire donne lecture des décisions qu'elle a prise en vertu de ses pouvoirs de Maire.

Une décision portait sur le recours à un cabinet d'avocats pour un litige opposant la mairie avec une société de photocopieurs.

Nous lui posons la question de savoir quel est l'origine de conflit.

Madame le Maire nous explique qu'il s'agit d'un différent entre le relevé des copies effectuées par les agents et le nombre de copies facturées...

Nous avons contacté la société en question et c'est une toute autre version qui nous a été donnée !!

En vérité il ne s'agit pas d'un nombre de photocopies, mais d'un impayé !!

Celui-ci remonte à 2019 !!

Un reliquat de factures impayées d'un montant de 17 000 € !!

Oui, vous avez bien lu ! Encore des factures impayées !

Les responsables de la société ont proposé un étalement de la dette, allant même jusqu'à permettre un versement t de 150 € par mois....

Ils ont été reçu en Mairie par Madame le Maire et la DGS.

Non seulement, le rendez-vous a été bâclé, mais deux mois plus tard aucun versement n'avait été fait et la mairie a envoyé un courrier de résiliation de contrat !

Avant de résilier quoi que ce soit : on s'acquitte de ses dettes !

Toujours est-il qu'aujourd'hui il n'y a plus de photocopieur de la ville.

Mais le plus grave s'avère être encore et toujours ces mensonges que Madame le Maire distille même aux membres de son groupe !

Mesdames et messieurs les membres du groupe majoritaire : pouvez-vous toujours accorder votre confiance dans cette gestion financière faite d'impayés ?



Dans sa dernière lettre municipale, Madame le Maire se félicite du soutien qu'elle apporte au monde associatif !

Elle annonce des subventions qui ont augmenté de 5 à 10 % ! C'est vite oublier que l'année dernière elle a baissé leurs subvention de 50 % !! Encore une fois, le compte n'y est pas ! Et que dire de l'état des bâtiments sportifs ?

La salle des sports a récemment été fermée pour cause de fuites sur la toiture ! Cette même salle a été fermée en hiver pour des enfants ! D'autres équipements sont régulièrement déplacés occasionnant des dégâts sur le matériel !

Décidemment, le courage de dire la vérité n'est toujours pas appliqué à Evin !



Dans son tableau pour le budget d'investissement très simpliste que nous donne Madame le Maire, on peut lire que les dépenses des travaux de voiries représentent 52 % !

Ne vous trompez pas ! Il s'agit du 1er et 2ème remboursement de l'emprunt à la CAHC pour les rues Lamendin et Jaurès. Aucune rénovation de route n'est à compter pour cette année !



Madame le Maire insiste sur le fait qu'elle reste vigilante pour préserver la qualité de service public qu'elle offre aux usagers !

Quand on sait, qu'il n'y eu aucune promotion du personnel depuis 2 ans ! Qu'il n'y a eu aucun entretien professionnel depuis 2 ans !

Comment peut-on autant déconsidérer le personnel municipal ?

Mai 2023 - N° 7



Depuis ce week-end, une rumeur persistante de démissions successives de plusieurs adjoints du groupe majoritaire se fait écho dans Evin.

Si cette information est vraie, nous saluons le courage et l'honnêteté de ces élus qui, au travers de ce geste, ont manifesté leurs désaccords avec la gestion que Madame le Maire impose sur sa mandature.

Les lettres de démissions des adjoints sont adressées directement au Préfet tandis que celles des conseillers municipaux sont adressées à Madame le Maire.

Elle est dans l'obligation de les accepter !!

Si le nombre de démission atteint un tiers du conseil municipal alors le préfet prendra par arrêté la dissolution du conseil municipal et vous serez amené dans les deux mois à élire un nouveau Maire et Conseil Municipal.

Nous appelons donc, ce jour l'ensemble des membres du groupe majoritaire à suivre l'exemple de ces adjoints qui ont décidé de dire stop à cette gestion de Madame le Maire.

Vous avez été témoins avec nos posts, des mensonges de Madame le Maire : Vous retrouverez d'ailleurs en dernière page une nouvelle révélation de ce comportement.

Vous ne pouvez plus cautionner ! L'heure est grave :

il n'y a désormais qu'un seul intérêt : celui des Evinoises et Evinois.

Nous restons donc vigilants sur le nombre de démission ms effectives et nous reviendrons très vite vers vous.

Agir ensemble pour l'avenir d'EVIN

Numéro spécial Finances municipales

Conseil municipal du jeudi 30 mars 2023

Chères Evinoises, Chers Evinois,

Depuis des mois, des années maintenant nous vous informons des dérives de Madame le Maire et de son groupe majoritaire.

Nous vous alertons il y a peu sur le rapport accablant de la cour des comptes, jugeant plus que préoccupant la situation financière de notre commune et pourtant....

Le dernier conseil municipal portant sur les finances a été une fois de plus accablant de mensonges....

Madame le Maire nous présente un résultat positif de plus d'un million d'euros en fonctionnement !!

Très étonnant qu'avec un résultat aussi exceptionnel, Madame le Maire n'en parle pas dans sa lettre d'information annuelle !

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette publication à l'intérieur de ce tract.

Très étonnant qu'avec un million d'euro d'excédent, Madame le Maire ne trouve pas quelques euros pour réparer les routes sur notre commune !

Au cours de ce conseil nous sommes surtout revenus sur les projets d'investissements de 2023...

Madame le Maire nous explique que la commune a de l'argent !!! D'ailleurs Evin peut s'enorgueillir d'être devenue la commune la plus riche de l'agglomération avec près d'un million d'excédent sur l'année 2022 !

TOUTES les communes ont vu leurs dépenses de fonctionnement augmenter ! TOUTES sauf une : Evin Malmaison !

Mais malgré cette manne exceptionnelle (générée grâce à des économies....) **Madame le Maire vient de contracter un emprunt de 920 000 € !! Allez comprendre ???**

Au-delà de l'aspect financier il se dégage de plus en plus un climat de vengeance, de mensonge au sein du conseil municipal...

Le dernier en date : **l'annulation à la**

dernière minute de la participation des enfants à la cérémonie du 8 mai. Oui ! Vous avez bien lu ! Madame le Maire a annulé la participation des enfants à cette manifestation : ils devaient interpréter le chant des partisans ; mais n'étant pas sur la commune depuis 3 semaines, elle n'était pas au courant et a préféré annuler ce chant....

Madame le Maire nous ment, Madame le Maire vous ment, mais pire encore : elle ment aux membres de son groupe !

Aujourd'hui, nombre de nos colistiers subissent les agissements sournois de cette équipe : préemption du Django qui dure maintenant depuis 2 ans (voir à l'intérieur) et pour lequel la pertinence de ce projet coutera très cher au contribuable Evinois, les locations de salles qui nous sont rendues difficiles, les documents qui ne nous parviennent pas, les actions de certaines associations bloquées ou annulées, etc...

Cela ne peut plus continuer !

Nous appelons solennellement Monsieur le Premier Adjoint, Mesdames et Messieurs les Adjoints, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : il est temps de rendre la parole aux Evinois ! Il est temps de redonner à Evin sa vraie place !

Nous vous demandons de nous accompagner dans une démission collective et de pouvoir proposer aux Evinois un nouveau choix !

C'est désormais l'heure des responsabilités : nous sommes prêts à prendre la notre !

Chaque jour nous constatons la démission de nombreux conseillers municipaux d'autres villes, qui au travers de leurs fonctions ne se reconnaissent plus dans la politique menée...

Pour Evin, nous sommes prêts à le faire ! Et vous ?

Vous pouvez et pourrez toujours compter sur nous, car le plus important pour nous :

C'est vous !

Agir ensemble pour l'avenir d'EVIN

REUNION PUBLIQUE

Venez échanger avec vos élus du groupe Agir

Venez discuter de vos attentes, de vos problèmes

Demain se prépare aujourd'hui

Venez nous rejoindre dès à présent

SAMEDI 17 JUIN 2023 à 10 h

au Django

106, rue Emile Basly



« Alors que la Chambre Régionale des comptes alerte la commune de retrouver une situation saine et de ne pas recourir à l'emprunt,

Madame le Maire vient de signer une augmentation de l'emprunt ! Désormais, ce sont 920 000 € qui vont être empruntés !! Etonnant quand même ??

Mais il faut bien payer le remboursement des rues Lamendin et Jaurès !



Dans sa dernière lettre municipale, Madame le Maire revient sur le commerce Evinois **Ceci étant dit, qu'on explique aux enfants de primaire que 100 -10 ça ne donne pas 150 !**

Mais après tout, ce n'est qu'une petite erreur..... Il ne faudrait pas les sanctionner par une note négative.

Le compte administratif 2022

L'année 2022 a été marquée par la crise de l'énergie et par des augmentations spectaculaires sur le gaz et l'électricité.

Pour l'Association des maires de France (AMF) et la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), ces hausses oscilleraient **entre 30 % et 300 % pour 2022.**

Evin Malmaison est la seule ville de France à connaître une baisse !

En électricité : - 3 %

En gaz : - 16 %

Pour information l'ensemble des villes de l'agglomération ont connu des hausses sensibles pour 2022 (vous pouvez d'ailleurs le vérifier sur chacun de leur site internet) mais à Evin, c'est tout le contraire.

Reprenons quelques chiffres :

En 2021, le bilan de Madame le Maire était de **+ 91 385 €** en fonctionnement.

En 2022, le bilan de Madame le maire est de **+ 575 482 €** en fonctionnement.

Soit 530 % de plus en excédent..... Alors que nous l'avons tous subi cette année : nourriture, essence, chauffage, etc...

Que Madame le Maire fasse des économies, cela est normal, après tout il s'agit de votre argent, mais ces chiffres donnent le tournis.....à moins que :

Oui, à moins que tout ne soit toujours pas payé ! Comment expliqué un tel écart ? Les autres Maires seraient-ils si mauvais gestionnaires ?

Nous avons demandé communication de l'ensemble des factures acquittées par la commune au titre de l'année 2022.... Et le compte n'y est pas !

Déjà plus de 80 factures étaient datées de 2021.... Même 2019.... !

Pire, il manque des factures de cantine, de chauffage...

C'est facile de donner des chiffres alors que tout n'est pas payé !

Comment, dans ce contexte, ne pas reprendre mot pour mot ce que disait le rapport de la cour des comptes :

« ...sur la base des données retraitées par la CRC, les prévisions contenues dans le budget primitif de la commune pour 2022 ne laisseraient toutefois pas apparaître une poursuite de ce redressement.

... La capacité d'autofinancement nette est prévue à nouveau déficitaire de 609 934 €, solde entre une capacité d'autofinancement brute de - 425 434 € et un capital de la dette à rembourser de 184 500 €.

C'est donc tout le contraire de ce que viennent de voter les membres du groupe majoritaire !

Le pire, c'est que le capital de la dette à rembourser vient aussi d'augmenter avec un nouveau prêt de 920 000 € !

Le budget primitif 2023

Le fonctionnement :

Nous vous proposons ci-dessous un tableau qui reprend aux centimes près les dépenses des années 2021 et 2022 ainsi que les prévisions votées pour le budget primitif 2023.

Vous pourrez constater l'incohérence des chiffres : en effet si l'on compare les dépenses des années 2021, 2022 et les prévisions 2023, il y a comme une anomalie !

Pourquoi Madame le Maire qui nous affirme maîtriser si bien les coûts prévoirait des augmentations aussi fortes cette année ?

	2021	2022	Prévisions 2023
Factures eau	13 136,43 €	17 145,76 €	20 000,00 € Soit 16 % d'augmentation
Factures électricité	123 776,89 €	119 578,58 €	420 000,00 € Soit 251 % d'augmentation
Facture Gaz	259 966,25 €	217 207,06 €	340 000,00 € Soit 57 % d'augmentation
Frais de contentieux	1 633,97 €	8 162,25 €	17 000,00 € Soit 108 % d'augmentation
Frais de télécommunications	32 352,39 €	10 654,59 €	30 000,00 € Soit 181 % d'augmentation

En ce qui concerne le chapitre de dépenses du personnel, sur lequel Madame le Maire et son équipe rejettent toutes les fautes budgétaires (c'est le personnel qui coûte cher... on ne remplace pas les départs en retraite ((2 cette année))... Et bien malgré tout ce chapitre augmente de 7 % ! Alors que les heures supplémentaires ne sont pas payées, qu'il n'y a aucune promotion ! C'est une belle démonstration de la gestion du personnel !

L'investissement :

Cette année l'investissement municipal augmente de 283 % !!! Passant de 541 503 € en 2022 à 2 077 207 € en 2023.

La principale raison en est le remboursement du prêt à la CAHC pour les rues Lamendin et Jaurès (1 094 000 €).

Bien évidemment il faut équilibrer ces dépenses : c'est là qu'intervient **le prêt de 920 000 € que Madame le Maire vient de contracter.**

Une question nous interpelle ? Avec plus d'un million d'euros d'excédent en fonctionnement ?? Pourquoi cet emprunt ??

Et l'année prochaine ? Comment va-t-on payer le reste à charge à la CAHC ?? Encore un million ? Un nouvel emprunt ?

Ben entendu, d'autres travaux sont prévus avec notamment l'acquisition du « Django » pour y

implanter une épicerie solidaire pour la somme de 118 500 € auxquels s'ajoutent les frais de notaire.

Viendra ensuite les travaux de rénovation, de démolition, d'accessibilité. D'après nos calculs, ces travaux s'élèveront à plus de 300 000 € ! **Ce sont donc près de 500 000 € qui seront dépensés pour une épicerie solidaire destinée à combien de familles ? 10 ?**

Cet argent aurait été mieux investi dans la rénovation de la rue Bizet, des trottoirs rue Zola, de la rue Basly, des bâtiments municipaux....

Mais nous, comme les élus du groupe majoritaire en connaissons la vraie raison...